Politique d'école

Déclaration d'intentions de la direction

Notre école doit être en mesure de répondre aux exigences de la formation actuelle. Il est donc indispensable que chacun ait le souci de donner le meilleur de lui-même afin d'améliorer la qualité de nos prestations. Nous devons rester à l'écoute des désirs de nos partenaires et veiller à répondre à leurs attentes. Des solutions réalistes pour accroître l'efficacité de notre mission, spécialement par l'amélioration des infrastructures devront être trouvées d'entente avec le Service des bâtiments et les Associations professionnelles.
Mais l'essentiel de notre réussite résidera toujours dans la qualité des relations humaines. La collaboration entre les maîtres, l'harmonie dans les sections, le partage des responsabilités seront les garants de la bonne marche de l'école.
La franchise dans les propos, la motivation et l'engagement de chacun permettront de vivre dans une ambiance propice à la concrétisation des objectifs fixés. Un dialogue constructif évitera les tensions et les incompréhensions. Nous veillerons à ce que le respect du travail de chaque partenaire devienne une constante. La concertation, l'aide et le conseil facilitent l'intégration de tout(e) nouveau(elle) collaborateur(trice). Par l'apport de chacun, notre système de fonctionnement s'améliorera. L'apprenti doit se sentir apprécié et il doit constater une solidarité, une unité de vue totales de la part des responsables. Cela représentera une carte de visite pour nous dont chacun bénéficiera.

Objectifs permanents

- Améliorer nos prestations pédagogiques et administratives.
- Accroître l'autonomie.
- Augmenter les synergies avec nos partenaires.
- Développer les contacts au sein de l'école.

Moyens

- Mise sur pied de cours de pédagogie dans le cadre de l'école sous le patronage de l'Institut. (Minimum 1 par année)
- Inciter les maîtres à suivre les cours de branches de l'Institut. (1 par année)
- Inviter tous les maîtres permanents nouveaux à entreprendre une formation pédagogique supérieure.
- Faciliter la communication interne : extension du réseau informatique.
- Actualiser notre système informatique.
- Organiser des séances de maîtres avec des thèmes d'échange. (Exigences qualitatives, Violence/drogue)

Objectifs particuliers

Dans chaque revue de direction, des objectifs à court terme sont déterminés en fonction de l'actualité de l'école et des informations récoltées lors d'audits ou au travers de PP.

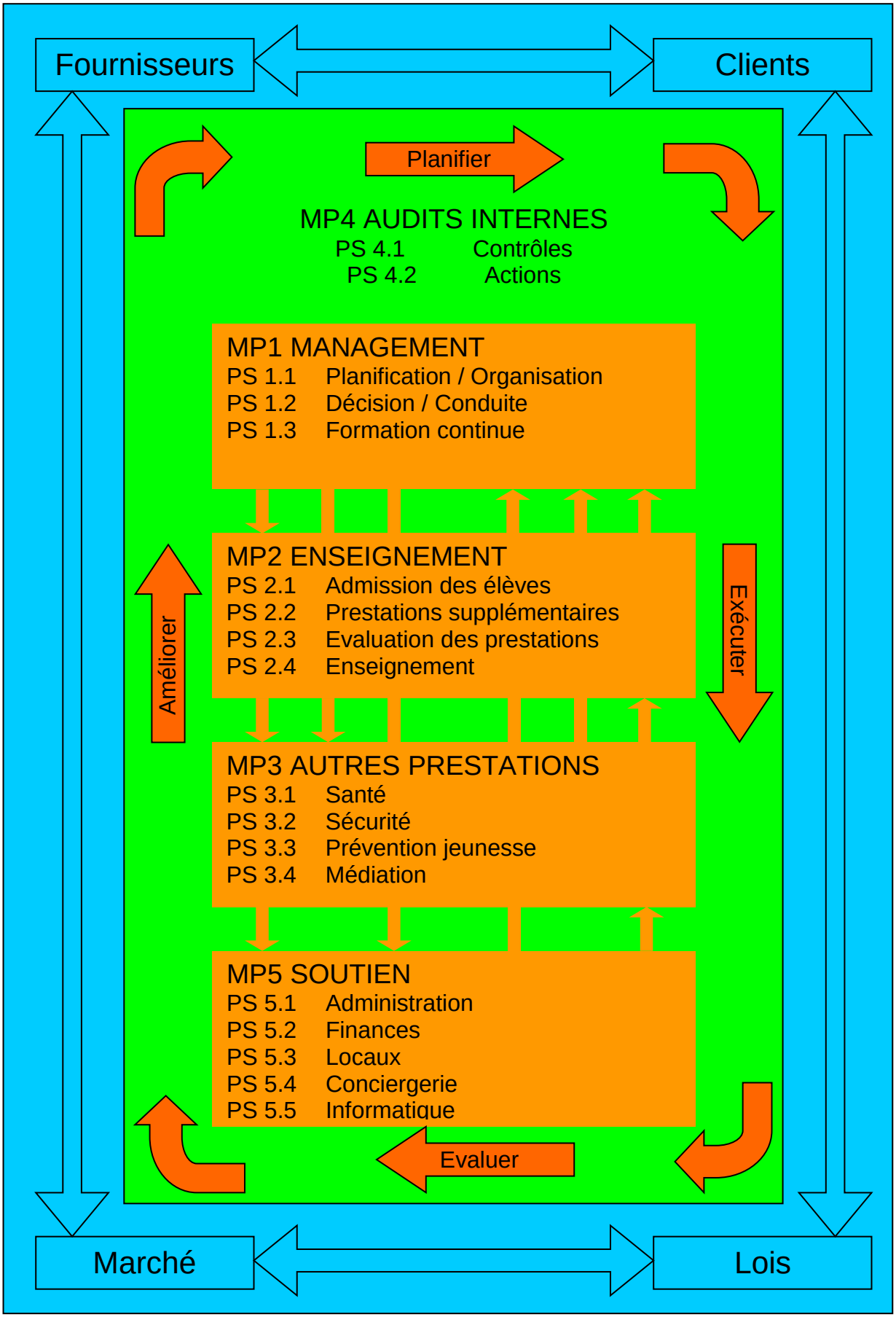
Fournisseurs
Clients
Planifier
MP4 AUDITS INTERNES
PS 4.1 Contrôles
PS 4.2 Actions
MP1 MANAGEMENT
PS 1.1 Planification / Organisation
PS 1.2 Décision / Conduite
PS 1.3 Formation continue
MP2 ENSEIGNEMENT
PS 2.1 Admission des élèves
PS 2.2 Prestations supplémentaires
PS 2.3 Evaluation des prestations
PS 2.4 Enseignement
Améliorer
Exécuter
MP3 AUTRES PRESTATIONS
PS 3.1 Santé
PS 3.2 Sécurité
PS 3.3 Prévention jeunesse
PS 3.4 Médiation
MP5 SOUTIEN
PS 5.1 Administration
PS 5.2 Finances
PS 5.3 Locaux
PS 5.4 Conciergerie
PS 5.5 Informatique
Evaluer
Marché
Lois